



PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

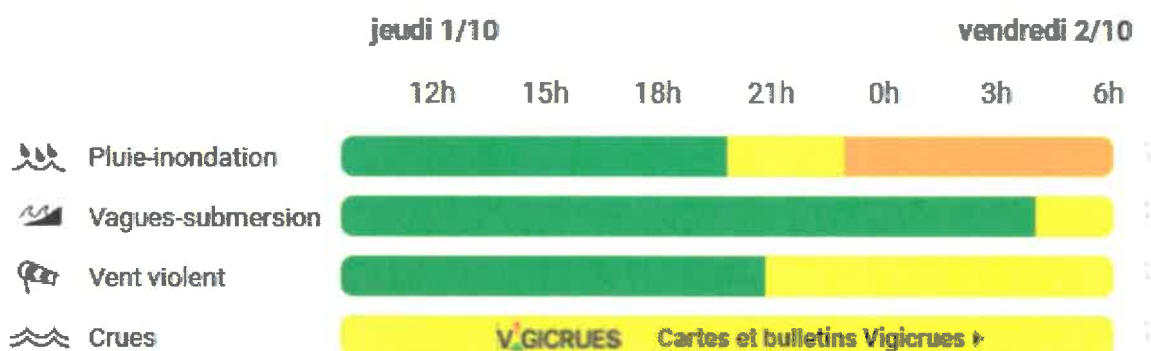
ALERTE METEOROLOGIQUE de niveau **ORANGE** pluie-inondation **JAUNE** vent violent, vagues-submersion **JAUNE** crue pour le bassin versant de Morlaix

DESTINATAIRES : cf listings GALA mairies + GALA ALERTE METEO services + opérateurs + sécurité civile + GALA crues tous bassins :

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises :

- par METEO-France
- par le service de prévision des crues

Les horaires des périodes à risque sont synthétisés dans les bulletins météo .



EVOLUTION + CONSEQUENCES POSSIBLES + CONSEILS DE COMPORTEMENT : [Cf le bulletin de Météo France \(horaires des périodes à risques par phénomène\)](#)

1) Phénomène vent violent

En début d'après-midi, vent s'orientant au Sud-Ouest assez fort, sur les pointes du Finistère s'atténuant ensuite ;
Cette nuit, vent fort d'Est à Nord-Est puis Nord-Ouest avec localement des rafales atteignant 95 km/h.

2) Phénomène pluie inondation

Le temps est couvert et gris, avec des pluies continues, souvent abondantes, toute la nuit.
Les plus forts cumuls de pluie attendus sont de 60 millimètres sur les Monts d'Arrée.

3) Phénomène vagues-submersion

Le département est placé en vigilance jaune vagues-submersion en raison de fortes vagues mais dans un contexte de surcote peu inquiétant et de déphasage par rapport aux pleines mers.

4) Phénomène crues

Bassin de Morlaix : vigilance jaune avec un éventuel passage en vigilance ORANGE cet après-midi.
Bassin de l'Odet : en vert ce matin mais pourrait évoluer vers du jaune cet après-midi.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires :

- ✓ **De prendre toutes mesures de prévention des risques :**
 - Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)

- **Alerter / informer la population** du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- **Alerter les gestionnaires de campings à risque et prendre les mesures appropriées,**
- **Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.**
- **Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.**
- **Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.**

✓ **De consulter, régulièrement pour plus d'informations, les sites internet ci-dessous.**

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

- ✓ **De prendre connaissance du bulletin de prévision ci-joint et de vous informer régulièrement sur :**
 - **la météo : www.meteofrance.com**
 - **les vagues (prévisions de hauteurs, fréquences et directions) : <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes: données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues : hauteur significative et direction de la mer)**
 - **les conditions de circulation : sur www.bison-fute.gouv.fr (notamment pour RN 12, 164 et 165) et <http://www.finistere.fr/Inforoute29>**
- ✓ **De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.**

Fait à Quimper, le 1er octobre 2020 à 11H10

Le Préfet
Pour le préfet
Le chef du Pôle de la planification
de secours et de défense



Sophie LE MAILLOT